



## Décès grand père et héritage

Par **audette fishette**, le **03/04/2017** à **23:26**

Bonsoir

J essaie de faire court .

Nous venons d'apprendre la mort de notre grand père qui était divorcer de notre grand mère.

Mon père (donc son fils) n'a plus revu son père depuis l'âge d'un an....

Le généalogiste nous a contacter car notre père es décédé.

Nous ne savions même pas que notre grand père était en vie il y a 1 an...

Notre grand père cetais remarié .

Nous allons hériter d'un peu d'argent du compte de notre grand père.

Il y a un appartement au nom de sa nouvelle femme.

Elle n'a pas de descendant et es placée sous tutelle.

Nous savons que nous n'avons aucun droit sur l'appartement.

Mais nous aimerions pouvoir récupérer certaines affaires de notre grand père.

Exemple cetais un amateur de musique. Il avait un violon.... personnellement j'aimerais récupérer des photos ex....

Est ce possible ou le jour ou cette dame va décédée tout va etre vider et revendu par l'état?

Merci